© Drogues Info Service - 1 juin 2025

Vos questions / nos réponses

questions

Par Profil supprimé Postée le 16/04/2013 15:31

> Comment dire à son mari non ne prend un verre? Comment lui dire non pas d aperos le docteur a dit pas d alcool fort? Il a traitement qui ne veut pas prendre, comment l'encourager?
> Il n'est jamais saoul au point de s'endormir ou "ivre mort"...mais à ne pas tout se rappeler oui. Je pense qu'il a peur des medocs...je ne sais pas quoi faire pour lui venir en aide...je suis pas toujours rassurer de me laisser avec nos enfants...
> Il a vu l addictologue une fois et il est encore plus désemparé. Je ne sais pas qupo faire...il n'en parle pas autour de lui si bien que c'est compliqué d'être invité...

Mise en ligne le 22/04/2013

Bonjour,

Nous comprenons que votre mari a un problème à gérer ses consommations d"alcool et qu'il a fait la démarche de consulter son médecin traitant. C'est un point positif. En revanche, à la lecture de votre message, on peut se demander pourquoi il a fait cette démarche, car depuis, il a visiblement du mal à respecter les consignes et à prendre le traitement qui lui à été prescrit pour encadrer sa consommation.

Vous pourriez peut être essayer de comprendre ce qui motive son comportement et cette "méfiance" qu'il a vis à vis des médicaments. En adoptant une posture d'écoute bienveillante et de non jugement afin qu'il puisse se sentir en confiance et l'amener à verbaliser le sens de son attitude. Vouloir controler ses moindres faits et gestes peut éventuellement être ressenti par lui comme quelque chose d'infantilisant et il est possible que cela ne l'encourage pas à exprimer ou verbaliser ce qui se passe pour lui.

Il est très difficile pour l'entourage de vivre au côté d'une personne présentant une conduite de dépendance. On peut vite se sentir impuissant à aider l'autre et ce sentiment d'impuissance peut générer des sentiments négatifs tels que la colère, la déception ou la frustration.Nous vous conseillons de prendre contact avec un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) pour y rencontrer des professionnels (éducateurs spécialisés, médecins, psychologues). Ces centres reçoivent aussi bien les usagers d'alcool que leur entourage. La prise en charge est confidentielle et gratuite. Nous vous indiquons une adresse en bas de page et nous vous invitons à les contacter afin de trouver une aide concrète sur la manière de vous positionner au mieux mais aussi pour que vous puissiez être soutenue. Enfin, vous pouvez joindre l'un de nos écoutant au 0 811 91 30 30 (Ecoute Alcool, coût d'un appel local depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France 77- Hôpital de Montereau

5 rue Victor Hugo
77130 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 32 12 15
Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-montereau/
Secrétariat : Mardi de 10h30 à 18h - Jeudi et vendredi de 9h30 à 17h00 (fermé les lundi et mercredi)
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée